

Numéro spécial



La lettre de la
Réforme
Administrative

PRIMATURE/OMRH

Volume II, No 13

Juin 2015

Bulletin Mensuel de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)

par [L'Unité de Communication et des Relations Publiques]

LA JOURNEE MONDIALE DE LA FONCTION PUBLIQUE A ETE MARQUEE D'UNE PIERRE BLANCHE

Dans la tradition antique romaine, on savait marquer d'une pierre blanche les jours heureux. Le 23 juin 2015, les fonctionnaires haïtiens avaient fait pareil sous l'impulsion de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) qui est à sa deuxième édition en matière de célébration de la journée mondiale de la Fonction publique.



À gauche: Mme Azne Marie Berthe AUGUSTIN

En effet, à la faveur d'une célébration de grande envergure, les agents publics ont eu l'opportunité de mesurer l'importance de leur travail pour la communauté haïtienne tout en tachant d'être plus efficaces de jour en jour. A l'occasion, plusieurs d'entre eux ont été distingués en raison, non seulement de leur ancienneté mais aussi pour leurs bons et loyaux services.



Les agents publics récompensés

Souvent injustement décriées, les fonctionnaires, présents en nombre imposant dans les enceintes de l'hôtel Montana, se sont bien régalés de ce moment inoubliable. Avec ou sans récompense, tout le monde a su profiter de cette journée décrétée il y a douze ans mais célébrée seulement pour la deuxième fois consécutive en Haïti.

Notez que la démarche de l'OMRH vise à porter les institutions publiques à s'approprier de cette journée consacrée aux services publics aux fins de renforcer le professionnalisme dans le service public en récompensant les expériences probantes en innovation et l'excellence dans ledit service.



M. Claude PREPETIT, 2^{ème} personne à partir de la droite

En attendant l'année prochaine pour une autre célébration aussi grandiose, sinon davantage, les agents publics continuent de savourer cette mémorable journée qui leur a fait comprendre l'importance de leur rôle au sein de la communauté.

DANS CE NUMERO

- 1) OMRH, une équipe créatrice d'opportunités
- 2) 50 agents publics récompensés pour leurs bons et loyaux services
- 3) Les passages forts des différents discours qui ont été prononcés à la journée du 23 juin 2015
- 4) Valeurs et éthique dans la fonction publique haïtienne, une brillante présentation signée Enex Jean-Charles
- 5) En bref...

Info du mois

50, c'est le nombre d'agents publics qui ont été honorés par l'OMRH à l'occasion de la Journée mondiale de la fonction publique du 23 juin 2015

OMRH, une équipe créatrice d'opportunités



Une partie de staff de l'OMRH

Il n'y a rien de trompeur dans cette conception onusienne selon laquelle l'administration publique est le vecteur incontournable du développement durable. Ainsi, conscient des carences qui mettaient à mal l'administration publique haïtienne, le législateur a décidé de la doter, depuis mai 2005, d'une structure ayant pour mission principale de procéder à sa transformation profonde. Cette structure répond au nom de l'office de management et des ressources humaines (OMRH) et relève de l'autorité directe du Premier Ministre.

Sous la direction de son troisième coordonnateur général, Monsieur Uder Antoine, l'OMRH s'active depuis près de trois ans à mettre en œuvre des projets porteurs qui devront aboutir à terme au changement tant souhaité au sein d'une administration jugée improductive et couteuse par-dessus tout.



M. Uder Antoine CG de l'OMRH

En effet, l'OMRH s'attaque aux dossiers importants en vue de changer la donne. Commençons par l'épineuse question des salaires. Notre administration est sans doute l'une des plus inégalitaires au monde avec un système de barème ne tenant pas compte de l'ancienneté. En lieu et place du barème, il sera question d'une grille salariale axée sur des indices. C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploie l'OMRH qui préside depuis un certain temps la sous-commission sur les salaires. Cernant le salaire comme un traitement global, l'OMRH va jusqu'à proposer la prise en compte des avantages sociaux.

Outre la question salariale, l'OMRH entend faciliter l'accès aux emplois publics qui étaient la chasse gardée des gens très bien placés sollicitant des traitements de faveur pour leurs protégés ou décidant de poster des individus où bon leur semblait. Un arrêté réglementant la question a été adopté et mis en application depuis juillet 2013.

Plusieurs autres arrêtés concernant la gestion des bourses d'étude, la gestion de la performance, des circulaires visant à réguler le fonctionnement de nos administrations ont été publiés. Notez aussi la publication récente de trois documents sur les ressources humaines considérées comme les piliers de la réforme administrative. Engagée sur divers chantiers, cette entreprise de transformation globale aura d'heureuses incidences sur la société haïtienne.

Voulant un lendemain meilleur pour toutes les filles et pour tous les fils d'Haïti, l'équipe de l'OMRH s'engage à faire de la réforme une réalité. Pour ce faire, cette équipe compte travailler sans désespérer sachant qu'une réforme est un labeur de longue haleine.

50 agents publics récompensés pour leurs bons et loyaux services

En finir avec la perception qui fait souvent du fonctionnaire un privilégié ou un paresseux qui ne fait pas le travail pour lequel il est payé, tel est l'un des objectifs que se propose d'atteindre l'office de management et des ressources (OMRH). Sans nier le fait que le service public doit s'ajuster pour mieux répondre aux multiples besoins de la population haïtienne, on ne peut pas, par une sorte de tabula rasa, prétendre que la fonction publique ne compte pas de rudes et consciencieux travailleurs dans ses rangs.

Ils sont même légion, les fonctionnaires et contractuels de l'Etat qui donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes en vue de mieux servir la population. Il importe de sortir de l'ombre ses employés à quelque catégorie qu'ils appartiennent. Il y en a qui comptent près de cinquante ans de services, d'autres trente, d'autres vingt et d'autres moins. Ce sont des gens qui se sont signalés par leur sérieux et leur assiduité au travail.

Attaché aux principes républicains, l'OMRH est convaincu qu'il faut mettre l'accent sur la reconnaissance des efforts consentis par des agents publics dans un environnement complexe confronté à des problématiques multiples. C'est en ce sens que l'office avait

demandé aux institutions publiques de primer ou d'honorer un ou plusieurs de ses employés dans un souci d'agir de façon significative sur le milieu social du travail.

Une telle démarche ne consiste pas à séparer le bon grain de l'ivraie, car la gestion de la performance résoudra à terme le problème de l'improductivité de certains, s'il en est.

L'amélioration de la prestation de services, le développement des capacités, l'implication de tous les acteurs dans l'accomplissement de l'œuvre commune telles peuvent être les retombées pour une administration où l'on met accent sur la valorisation des ressources humaines. Il faut pour y arriver se prémunir contre l'indifférence ou le mépris de l'autre.

Avec ces plaques d'honneur remise aux cinquante employés issus de cinquante institutions publiques du pays, l'OMRH donne le ton en vue de l'érection de la nouvelle administration publique haïtienne.



Mme. Amélie-Ita DORMEVIL



Mme. Samuel Gladys Jean-Louis FRANCOIS



Mme. Carine J. VICTORIN



Mme. Daphnie ANGRAND



M. Anderson PIERRE



M. Jean Claude BALAN



M. Robès PIERRE



M. Frankel LORVILLE



M. Jean Harry ADRIEN



M. Rolant PIERRE



M. Gélin LORGEAT



M. Jean Mavius L. LOUIS



M. Schiller ORESTE



M. Gesset ANERISSON



M. Oneck MEZAR



M. Sylvain PAUL



M. Inores BRIPHIL



M. Pail Junior PAYEN



M. Yvon ANTENOR



M. Jaques C.E. FREDERIQUE



M. Patrick CADET



M. Yvon ORESTE



Mme. Marie Josée L. HAMILTON



M. Jean Claude MESILAS



Mme Nardine NOZIL

LES PASSAGES FORTS DES DIFFÉRENTS DISCOURS QUI ONT ÉTÉ PRONONCÉS À LA JOURNÉE DU 23 JUIN

Présentation de Mme Rose Carmel Jean Victor Vincent



Mme Rose Carmel Jean Victor Vincent (DGI)

Détenrice d'une MAP à l'ENAP du Québec, elle compte 20 ans de carrière dans la fonction publique. Haut cadre de la DGI, elle a été désignée pour parler au nom de tous les fonctionnaires.

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à l'occasion de la journée mondiale de la fonction publique, et j'éprouve l'immense plaisir de le faire, au nom des fonctionnaires publics haïtiens.

Être fonctionnaire en Haïti n'est pas chose aisée, plus d'un confondrait les droits et les devoirs des fonctionnaires, ou du moins il y a un déséquilibre total entre ces deux termes, droit et devoir. De nos jours, les administrations publiques se trouvent au centre des débats, elles se trouvent confrontées à des demandes internes et externes et subissent des pressions de la part des institutions multilatérales de développement, des gouvernements donateurs, des partenaires financiers, de la société civile, des parlementaires, du secteur privé des affaires, des médias pour une remise en question de leur traditionnel fonctionnement.

Les questions portant sur l'accueil, l'accessibilité des services, le comportement des agents, [...] figurent parmi celles qui ont eu plus de réactions de la part du public dans le cadre d'une enquête effectuée sur la Qualité des services au sein de l'administration publique haïtienne. En fait, les usagers se plaignent du trop-plein d'affluence, de la mauvaise orientation, de

l'absence d'interlocuteur, de la méconnaissance des procédures et du manque d'accompagnement. Tout cela est dû par la mauvaise gestion des ressources.

La raison d'être même de la fonction publique est de rendre service. Les fonctionnaires sont tenus de se mettre au service de la population et non être servis par l'administration publique. Un grand effort et un dépassement de soi doivent être consentis. Une prise de conscience de la part des dirigeants, des gestionnaires et de l'ensemble des fonctionnaires doivent être au rendez-vous. Le bien commun et le bien public doivent guider nos actions pour la pleine satisfaction de tout un chacun. Nous sommes à l'heure de la modernisation, de la prise en compte des facteurs inhérents de la qualité de service à offrir à la population. Cet élan de modernisation ne doit donc pas être seulement théorique. Faisons l'effort de le mettre véritablement en pratique.

À l'interne, il faut remarquer que le problème initial de la fonction publique haïtienne réside au niveau du pilotage stratégique, parce que tous les employés ne parviennent pas à adhérer autour de la mission, de la vision, des objectifs et des valeurs, lesquels représentent des leviers organisationnels de très grande importance pour le fonctionnement d'une organisation publique.

Le Professeur Arsenault a souligné que "L'atteinte de la qualité de service passe par la mobilisation de l'ensemble du personnel autour d'objectifs collectivement partagés". Or nous constatons effectivement la non implication des fonctionnaires dans le processus de modernisation des institutions, d'où l'absence d'une gestion participative que requièrent les principes de la gestion des ressources humaines.

Pour rentrer dans la dynamique de modernisation, l'administration publique haïtienne doit manifester ses intérêts avec une volonté participative de changer l'image de l'État. Elle doit comprendre la nécessité de bien servir les usagers avec compétence, professionnalisme, efficacité, courtoisie, équité et respect. Aider les employés à comprendre et à croire que des changements fondamentaux dans le processus de gestion sont indispensables pour lui permettre d'accomplir sa mission efficacement.

Présentation de M. Mario Caivano



M. Mario Vaivano (UE)

D'origine espagnole, M. Caivano est responsable du dossier du décaissement de l'appui budgétaire de l'Union européenne en Haïti.

Je voudrais d'abord exprimer le plaisir de représenter l'**Union Européenne** à cette importante cérémonie commémorant la contribution de la fonction publique au processus de développement et, également, saluer les Nations unies pour l'initiative prise dans la détermination de cette date et des efforts déployés au niveau de la réforme de la Fonction publique.

L'Union Européenne a, en mars 2014, conclu avec l'Etat Haïtien une convention de financement qui a permis le lancement d'un ambitieux programme d'appui budgétaire, et institutionnel visant à soutenir les efforts déployés par le Gouvernement Haïtien pour redynamiser la Fonction publique et lui redonner son rôle primordial dans la conduite de l'Agenda du Développement national.

Il est important de souligner que le service public ne vit que des femmes et des hommes qui l'animent et qui chaque jour font que la population reçoit le service qu'elle est en droit d'attendre. C'est à eux qu'est dédiée cette journée, c'est à eux que nous pensons ainsi qu'à tous les haïtiens qui comptent sur vous !

Propos du Premier Ministre Evans Paul rapportés par le SG de la Primature, Me Josué Pierre-Louis



Me. Josué Pierre-Louis

Propos du Premier Ministre Evans Paul rapportés par le SG de la Primature, Me Josué Pierre-Louis

L'un des engagements du gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, dans le cadre de sa feuille de route, est la rationalisation de la continuité de l'Etat. En ce sens, la réforme de l'Etat qui implique la modernisation de l'administration publique et la rénovation de la fonction publique demeure un chantier prioritaire du Gouvernement.

En ma qualité de Premier ministre, chef de Gouvernement, au-delà du prescrit constitutionnel, j'ai pleinement conscience, et je l'expérimente chaque jour, que l'Administration est le principal outil sur lequel repose la mise en œuvre des activités découlant des politiques publiques. Décriée assez longtemps, elle n'a pas été capable de satisfaire les citoyens qui revendiquent à juste titre qu'elle soit transformée en un instrument de service à la communauté.

La vocation de service exige que l'administration renvoie une image d'une totale disponibilité, de prise en charge des besoins des citoyens, d'un meilleur encadrement de ces derniers et de capacité à répondre aux diverses questions de la population. La bonne gouvernance administrative du pays, tant au niveau central que territorial, doit pouvoir révéler aux citoyens, dans les faits, cette image d'un Etat au service.

A cet effet, l'action du Gouvernement vise à continuer de favoriser la mise en place d'une administration publique moderne, respectueuse de la loi, efficace, honnête, impartiale, en situation de:

- redonner confiance aux citoyens ;
- préserver l'Etat de droit ;
- fournir un service d'intérêt général;

travailler en faveur d'un rapprochement de la population de ses fonctionnaires par une déconcentration réelle des services de l'Etat;

Ainsi, cette démarche implique également qu'il soit créé les conditions favorables à l'instauration d'une fonction publique de carrière, protégée des aléas de la politique. Elle exige à cet effet une forte mobilisation de toutes ses ressources. En ce sens, les ressources humaines représentent un élément indispensable de la réforme de l'Etat et doit faire l'objet de la meilleure attention du gouvernement. Car, nous sommes d'avis qu'elles constituent la locomotive qui doit tirer les wagons que sont les institutions de l'Etat qui doivent être transformées et organisées en vue d'atteindre les objectifs de la réforme.

Dans le sens de la continuité de l'Etat, le Gouvernement continue de mettre l'accent, entre autres, sur la formation, la compétence, un meilleur traitement par l'établissement d'une grille indiciaire des salaires; de meilleures conditions de travail et de meilleures perspectives de carrière en garantissant le déroulement de celle-ci sans discontinuité; et l'accès à une retraite décente.

L'image renvoyée par l'administration et la fonction publiques, en général, dilue les efforts de ses braves hommes et femmes, qui sont perçus à tort ou à raison comme des gens qui se servent au lieu de servir.

La frustration et la colère bien comprises des citoyens que provoque un manque de service amènent à cette perception déformante d'une réalité de bon nombre de ces hommes et femmes qui subissent un environnement administratif mais pourtant souhaitent pouvoir répondre aux besoins pressants de la population.

C'est pourquoi, aujourd'hui, au plus haut niveau de l'Etat, nous tenons à les rendre cet hommage bien mérité par la célébration officielle de la journée internationale de la fonction publique.

Aujourd'hui, des fonctionnaires seront mis en avant, seront décorés pour ce qu'ils représentent comme dévouement, professionnalisme, mérite, et j'en passe; d'autres trouveront qu'ils auraient dû être aussi récompensés pour leur travail. Je partage leurs sentiments. Cependant, je vous invite tous à considérer la valeur symbolique

du geste et à vous positionner en continuant à travailler en attendant votre tour.

Enfin, au nom de l'Etat et du Gouvernement, je salue les efforts et le mérite de chaque fonctionnaire. Soyez fiers d'être au service de votre communauté, de vos concitoyens et travaillez à mériter de leur confiance.

Présentation de M. Uder ANTOINE, Coordonnateur de l'OMRH



M. Uder Antoine CG OMRH

Spécialiste en Développement organisationnel, M. Antoine compte trois ans à la tête de l'OMRH dont il a pris les rênes le 2 juillet 2012. Grace à son dynamisme l'OMRH a pu s'affirmer comme un véritable organe de coordination stratégique.

C'est pour moi un grand honneur de diriger l'OMRH qui est un organe stratégique de la Primature œuvrant dans la modernisation et la rénovation de la Fonction publique. Laissez-moi vous remercier, Monsieur le Premier ministre, pour la confiance que vous placez dans (en) mon équipe qui travaille avec fierté et dévouement en vue de bâtir la Fonction publique de demain qui devrait permettre à la population de bénéficier de services publics de qualité.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous rappeler, chaque année, la Journée mondiale de la Fonction publique est l'occasion de mettre à l'honneur ceux qui acceptent de se mettre au service de l'humanité, avec les responsabilités que cela implique, qui favorisent l'excellence et l'innovation dans les organismes publics.

C'est également l'occasion de souligner les contributions de l'ensemble des fonctionnaires du pays au bien-être de la population, d'inviter les fonctionnaires à manifester leur appartenance à la fonction publique de leur pays. Comme vous le savez tous, travailler dans la fonction publique est une vocation ou encore un sacerdoce

Dans la Fonction publique haïtienne, c'est pour la deuxième fois que nous célébrons cette journée réservée à tous les agents publics et à la valorisation de leurs réalisations.

Cette année, sous le thème : « Pour une Fonction publique au service de la population », nous voulons particulièrement célébrer cette journée en mettant l'accent sur le travail ardu que font nos fonctionnaires pour satisfaire au quotidien les citoyens haïtiens et en valorisant ce travail. En même temps, nous tenons à rappeler à tous ceux et toutes celles qui sont ici ce matin et ceux qui nous écoutent avec intérêt dans leur milieu de travail via les media, la valeur de leurs contributions.

Je profite pour remercier sincèrement les fonctionnaires pour leurs réalisations tellement importantes pour notre pays, particulièrement dans le cadre des efforts de modernisation des services publics.

Mesdames, Messieurs,

Notre thème de célébration cette année « Pour une Fonction publique au service de la population » exprime de façon succincte ce que nos fonctionnaires accomplissent chaque jour, c'est-à-dire, servir les citoyens, les citoyennes avec passion, intégrité, fierté et professionnalisme.

Mesdames, Messieurs,

Aussi bien que nous vantons le travail des fonctionnaires, il faut convenir avec moi qu'on ne peut pas avoir un service public efficace sans des fonctionnaires compétents.

Depuis 2012, nous déployons des efforts pour avoir une fonction publique professionnelle, non partisane et digne de confiance. En d'autres mots, une fonction publique de grande qualité.

Mesdames, Messieurs,

La fonction publique haïtienne peut-elle être efficace, déconcentrée vers les services de premières lignes en éducation et en santé, notamment ? Mieux régionalisée ?

Nous n'en doutons pas !

Sachez que les institutions publiques sont les piliers de notre système politique et administratif. Les fonctionnaires doivent travailler et veiller à ce que ces institutions servent au mieux les intérêts des haïtiens et haïtiennes, et ce, dans une société où des changements sont nécessaires, où les enjeux stratégiques sont très complexes, qu'il soit question d'économie ou de sécurité.

Vos engagements actifs à titre d'artisans de la fonction publique et parapublique haïtienne sont incontournables afin d'aider nos administrations à répondre de manière innovante aux enjeux de la société et aux attentes des citoyens.

Pour terminer, j'invite tous les fonctionnaires quel que soit leur statut et les agents contractuels à travailler pour une fonction publique forte, axée sur le mérite, non partisane et représentative, essentielle au succès de notre administration publique et à la prospérité du pays.

Valeurs et éthique dans la fonction publique haïtienne, une brillante présentation signée Enex Jean-Charles



M. Enex Jean-Charles

Enex Jean-Charles est un éminent professeur de droit administratif à l'Université d'Etat d'Haïti où il enseigne depuis plus de vingt ans. Enex a connu un long parcours dans l'administration publique. Après des études spécialisées en Europe et aux Etats-Unis, il a apporté sa contribution tour à tour au ministère de l'éducation nationale, au CEFOPAFOP et dans d'autres domaines d'envergure internationale.

Actuellement secrétaire général du conseil des ministres, poste qu'il occupe et a occupé sur plusieurs gouvernements grâce à son professionnalisme. Il est également fondateur et recteur a.i de l'Université Valparaiso à Port-de-Paix.

« Les valeurs éthiques sont essentielles dans le contexte de modernisation de la fonction publique dont les missions primordiales doivent être d'assurer des services de qualité avec transparence et efficacité », a clamé d'entrée de jeu Monsieur Enex Jean-Charles, l'un des deux intervenants à la cérémonie officielle de la journée de la fonction publique.

Pour éclairer la lanterne de l'assistance, M. Jean-Charles a tenu à préciser le sens de la notion d'éthique. Selon lui, la notion « éthique » est un concept philosophique lié à

la morale qui se rapporte aux conceptions qui dictent ses actes à quelqu'un et aux valeurs qui peuvent être appliquées personnellement ou professionnellement.

Par ailleurs, le professeur Jean-Charles a énuméré un ensemble de principes qui doit guider les fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction. Ce sont : la loyauté, le dévouement, la probité, la discrétion, l'efficacité, l'efficacité, l'impartialité, la diligence et le désintéressement. De ces principes, il en découle des règles éthiques fondamentales régissant la fonction publique haïtienne. Ces règles sont : la prestation effective des services, l'obéissance hiérarchique, le service public. Notez qu'à ces règles éthiques fondamentales se joignent des règles éthiques particulières comme la neutralité politique, le droit de réserve, l'obligation d'éviter tout conflit d'intérêt, etc.

Dans son exposé, M. Jean-Charles a démontré le caractère légal de l'observance de la règle d'éthique en se référant à l'un des deux décrets du 17 mai 2005 en son article 172 qui fait obligation aux fonctionnaires d'obéir aux normes en vigueur et en son article 19 précisant les conditions d'accès à la fonction publique.

« Il faut souligner que l'une des faiblesses majeures dans le respect des valeurs éthiques dans la fonction publique haïtienne est l'absence d'institutions dédiées spécifiquement au rôle de gardien de l'éthique. L'existence de la CSCCA, de l'UCREF, de l'ULCC et de la CNMP contribuent certes à la lutte contre la corruption mais leurs actions se limitent aux respects des procédures et formalités sans s'élever à la dimension philosophique de l'éthique », a fait remarquer Enex Jean-Charles.

En bref...

Atelier de planification entre KONEKTE et l'OMRH pour les deux prochaines années



De gauche à droite : M. Uder Antoine, Mme. Yvrose F. Thermil, Mme. Anna Van Rooyen

Port-au-Prince, le 30 juin 2015.-

A l'initiative du Programme KONEKTE, et sous le leadership de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), en collaboration avec l'Office de Management et des Ressources humaines (OMRH), deux journées de travail se sont tenues les 29 et 30 juin 2015, à Moulin sur Mer.

L'objectif était de discuter sur les orientations et d'élaborer le plan de travail du programme KONEKTE pour les deux prochaines années.

A l'occasion de ces ateliers de planification, le Coordonnateur général de l'OMRH, Uder Antoine, a tenu à remercier le gouvernement Américain pour son assistance technique et profité de rappeler les six axes du Programme-cadre de réforme de l'Etat (PCRE) pour faciliter les réflexions au cours des deux journées de travail. Il a également attiré l'attention des participants sur le volet décentralisation qui est une composante de ce Programme.

Par ailleurs, M. Antoine a souligné que ces ateliers de travail sont l'occasion pour consolider la collaboration existante entre l'OMRH et KONEKTE. Ainsi, il a fait remarquer : « KONEKTE est un modèle qui devrait être suivi par les autres partenaires surtout pour la manière dont se fait la gestion des dossiers de consultants affectés aux ministères et organismes du gouvernement haïtien et pour l'accent mis sur les résultats ».

A noter que le Programme KONEKTE qui devait prendre fin le 29 octobre 2015 vient d'être prolongé jusqu'au 29 octobre 2017. A signaler qu'une nouvelle composante : renforcement de capacité institutionnelle a été ajoutée au programme.

La firme Consultations et Résultats a restitué les travaux de l'atelier des 29 et 30 avril 2015



Une vue de l'assistance

Port-au-Prince, le 20 juin 2015.-

Avec l'appui de plusieurs

institutions publiques et privées et du PARGEP, la firme Consultations et Résultats avait organisé son premier symposium autour du thème : « Le nouveau management : une nécessité pour l'administration publique en Haït ».

Ce symposium qui a placé la réforme administrative sous le feu des projecteurs était ponctué de beaucoup d'interventions dont celle du professeur Louis Côté, auteur de L'inscription des sociétés non occidentales dans la modernité.

Notez que les autres intervenants répondant aux noms de Mona Jean, Uder Antoine, Jean Jorel Valmont, Emmanuel Goutier, John Herrick Dessources, Kesner Pharel ont fait le tour des problématiques de l'administration haïtienne.

Dans sa présentation portant sur « L'apport des femmes dans le nouveau management », Mme Mona Jean a mis un accent particulier sur la problématique du genre ainsi que sur la nécessité d'introduire dans la fonction publique les nouvelles valeurs managériales susceptibles d'entraîner la motivation, l'implication, l'accomplissement, le mérite, entre autres.



M. Antoine, de son côté, a présenté l'état des lieux de la réforme et ses principaux enjeux. Le responsable de l'OMRH en a profité pour indiquer le cheminement de l'Etat haïtien vers le nouveau management public grâce à l'implémentation d'un nombre important de modules relatifs aux six axes stratégiques du PCRE.

Pour M. Valmont, la reddition de compte est une étape incontournable dans la mise en place du nouveau management public. Selon lui, il incombe à la cour des comptes et du contentieux administratif de jouer pleinement son rôle.

Dans la même veine, M. Goutier a exposé les enjeux éthiques dans l'administration publique. Depuis un certain temps, la compétence éthique est devenue un atout majeur au progrès des administrations, avait-il fait valoir.

Quant à M. Ressources, la planification stratégique représente ce qu'il y a de plus substantiel vers l'avènement du nouvel Etat haïtien.

M. Pharel n'a pas manqué de monter comment l'économie profite du nouveau management public. Selon lui, aucune réforme de l'administration n'est envisageable sans une prise en compte de l'entité administrative la plus significative qu'est la commune. Un parti pour la décentralisation qui est une composante clé de la réforme pilotée par l'OMRH.

Pour sa part, M. Yves Lafortune, PDG de la firme précitée, a signalé que l'absence de planification stratégique, la concentration des services publics, l'absence de reddition de comptes, la mal gouvernance sont entre autres les différents handicaps qui ont toujours prévalu et asphyxient notre administration publique.

Se basant sur les quatre fonctions fondamentales du Nouveau Management Public, à savoir :

- ✓ la fonction stratégique
- ✓ la fonction finance
- ✓ la fonction marketing
- ✓ la fonction ressource Humaine

Consultations et Résultats a fait un ensemble de recommandations à l'OMRH. Au nombre de celles-ci : une plus grande responsabilisation de l'OMRH, la création d'un tableau de bord de gestion, l'accès aux emplois publics par voie de concours, la standardisation des normes et procédures au niveau de l'administration publique.

OMRH

Une Administration Publique efficace
au service de la population

14, Rue Debussy,
Port-au-Prince (Haïti)
Code postale : HT6113

(509) 3443-6341
(509) 4260-1307

<http://www.omrh.gouv.ht>
<http://www.facebook.com/omrhaiti>